

**TAXIS DU PORHOËT** : 7j/7, 24h/24 Tél : 02.97.93.80.91.

**CENTRE D'ACCES AU DROIT** : Entretiens juridiques gratuits et confidentiels un mercredi matin sur 2 (semaine impaire) de 9h à 12h. RDV au 02.97.27.39.63.

**CABINET MEDICAL** : Le cabinet médical du Docteur FERRER est ouvert 12 place du Martray. Tél : 02.97.70.08.13. Consultations sur RDV le lundi de 9h30 à 19h, le mardi de 9h30 à 13h au cabinet, de 14h à 18h à domicile, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 15h, consultations libres le samedi de 9h30 à 12h30, 1 samedi sur 2, semaines paires.

**MEDECIN – Service de garde** : Appelez le 02.97.68.42.42. la nuit, les fins de semaines et les jours fériés. Pour urgences UNIQUEMENT, faites le 15 ou le 18.

**PHARMACIE DE GARDE** : Pour connaître la plus proche, composez le 32 37

**GENDARMERIE** : Le « 17 » est réservé aux cas d'urgence.

**CENTRE DE SOINS** : infirmiers(es) – aides-soignant(es), disponibles 24h/24h tous les jours, dimanches, fériés, garde de nuit. **Tél 02 97 93 91 38**

**ADMR** : Pour contacter le bureau à Mohon, appeler le 02.97.93.98.81.

**NATUROPATHE** : Mme Sylvie HONORE, naturopathe – iridologue, 12 rue du Point du Jour. Tél 06 67 37 06 11. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h

**RESIDENCE D'ARTISTES** : Dans le cadre du projet des résidences d'artistes, arrivée de Sillousoune, artiste illustrateur, pendant quelques semaines, dans les locaux de l'ancienne école publique, 54 rue du Tertre.



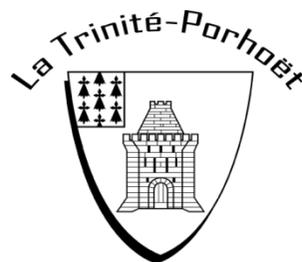
**SAPEURS-POMPIERS** : Opération « Galette des Rois » avec les sapeurs-pompiers et Le Fournil du Porhoët tout le mois de janvier pour l'œuvre des pupilles-orphelins. Pour chaque galette achetée dans votre boulangerie, votre boulanger s'engage à reverser 1€ à l'ODP. Les pupilles sont les enfants ayant perdu un parent sapeur-pompier. L'œuvre des pupilles les soutient matériellement et socialement jusqu'à leur majorité.



Rédaction – Diffusion : MAIRIE – Michel PHILIPPE, Maire – 56490 LA TRINITE-PORHOËT Tél 02 97 93 92 00.

[mairie.trinite.porh@wanadoo.fr](mailto:mairie.trinite.porh@wanadoo.fr)

[www.la-trinite-porhoet.bzh](http://www.la-trinite-porhoet.bzh)



## BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 118 – JANVIER 2022

*Monsieur le Maire  
et l'équipe municipale vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.*



**VŒUX DE LA MUNICIPALITE** : Compte tenu des dernières mesures liées la crise sanitaire, la cérémonie des vœux ne peut pas avoir lieu cette année.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION** : La commune est concernée cette année par le recensement de la population. Il se déroulera du 20 janvier au 19 février. Pour cela, la commune a recruté 2 agents recenseurs. Il s'agit de :

Mme Annick CHASLES



Mr Georges DEBUCHY



**Pensez à mettre votre nom et le numéro d'habitation qui vous a été attribué sur la boîte aux lettres, afin d'aider les agents recenseurs.**

**BULLETIN MUNICIPAL** : Le nouveau bulletin municipal annuel va être distribué courant 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier.

**ELECTIONS** :

**Inscriptions liste électorale** : L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour pouvoir voter pour l'élection présidentielle, la date limite pour s'inscrire est fixée au 4 mars 2022.

**Carte électorale** : L'année 2022 est une année de refonte. Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale vont donc recevoir une nouvelle carte.

**BONS D'ACHAT CCAS** : Nous rappelons aux personnes qui n'ont pu participer au repas du CCAS et à qui le CCAS a attribué un bon d'achat qu'elles ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour l'utiliser. (valable uniquement au Fournil du Porhoët)

**COVID 19 – ARRETE PREFECTORAL DU 5 JANVIER 2022 PORTANT OBLIGATION DU PORT DU MASQUE DANS LE DEPARTEMENT (en vigueur jusqu’au 31 janvier 2022)**

-Dans les parties agglomérées de Lorient et Vannes de 8h à 20h tous les jours  
-Dans les parties agglomérées des communes de plus de 5000 habitants, sauf Lorient et Vannes, le week end à partir du vendredi 19h au dimanche 22h ;  
-Sur les marchés de plein air, les brocantes, les braderies, les trocs, puces et les vide-greniers ainsi que les ventes au déballage et ce pendant toute la durée de l’évènement ;

-Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d’arrivée et de départ des transports en commun ;

-Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des écoles, collèges et lycées ;

-Dans toute file d’attente constituée sur l’espace public ;

-Pour toute personne participant à un rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif organisé sur la voie publique, qui n’est pas soumis à l’obligation du pass sanitaire, et pour lequel le respect d’une distanciation de deux mètres entre les participants est impossible en raison notamment du nombre de participants.

**TOUS ANTI COVID** : Télécharger cette application est toujours possible.

**TEST** : Nous vous informons que vous avez la possibilité de vous faire tester à la pharmacie GUILLARD de La Trinité-Porhoët.

**VACCINATION** : Pour info, vous avez la possibilité de vous faire vacciner au Centre de Soins et à la pharmacie de La Trinité-Porhoët.

**PASSE SANITAIRE** : En cas de location de salle, le contrôle du passe sanitaire est obligatoire et est à la charge de l’organisateur.

**MAIRIE** : Vous pouvez suivre les infos sur la page FACEBOOK : Mairie La Trinité-Porhoët et maintenant sur INSTAGRAM : [mairie.trinite.porhoet](https://www.instagram.com/mairie.trinite.porhoet)

**ESPACE PUBLIC NUMERIQUE** : **Horaires** : Accès libre le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h à 15h30. Tél : 02.97.73.58.46.

**RIV à la demande** : Les habitants de La Trinité-Porhoët peuvent utiliser le réseau de bus RIV à la demande les mercredis, vendredis et samedis. Pour ce faire, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 02.97.93.30.70.

**BIBLIOTHEQUE** : Permanences tous les mercredis et samedis de 14h30 à 16h. Tél : 02.97.93.98.44. email : [bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr](mailto:bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr)

**MSAP / LA POSTE** : 4 rue du Moulin. **Tél : 02 97 93 93 69.** **Horaires** : Lundi 9h – 12h (13h30 – 17h30 sur RDV), Mardi et Mercredi 9h – 12h et 13h30 – 17h30, Jeudi et Vendredi 9h – 12h.

**APPEL AU BENEVOLAT** : Nous recherchons des bonnes volontés pour confectionner des drapeaux pour la fête de la Sainte Trinité. Informer la mairie.

**MARCHE HEBDOMADAIRE** : Chaque mardi, à partir de 17h, Place de la Mairie : Amanda « Pies anglais », Caravrac (vente de pains, œufs bio, produits secs, ...), marchande de galettes et crêpes... **Port du masque obligatoire**

**BAR –RESTAURANT LE MARC ‘H TRAY** : **Tél 02 97 22 27 76**

**Horaires** : Lundi fermé, Mardi, Mercredi, Jeudi 07h-21h, Vendredi 07h-23h, Samedi 08h-23h, Dimanche 09h-13h et 17h-23h.

**Fermeture jusqu’au 10 janvier inclus.**

**BOULANGERIE** : Services proposés : boulangerie, pâtisserie, rôtisserie, alimentation générale, fruits et légumes, le samedi vente de pizzas. Fermeture le lundi. Tél : 02.56.61.11.44.

**DEPÔT-VENTE** : Daniel BASCHENIS, TI GWENN ANTIK, 2 rue Saint Yves, 56490 – La Trinité-Porhoët. Tél : 0603715481. mail : [danidesaintjo@hotmail.fr](mailto:danidesaintjo@hotmail.fr) ou [tigwennantik@gmail.com](mailto:tigwennantik@gmail.com)

**RECENSEMENT EN VUE DE LA JDC** : Les jeunes ont l’obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu’à la fin des 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie, muni d’une pièce d’identité et du livret de famille.

**PLAN LOCAL D’URBANISME** : Le PLU définit les règles applicables en matière d’usage des sols. C’est un outil qui va nous permettre d’orienter l’aménagement de notre territoire pour les années à venir (habitat, mobilité, activités économiques, environnement ...). La commune a commencé les études pour l’élaboration de ce document avec le cabinet l’Atelier d’Ys. A chaque étape de l’élaboration du projet, un dossier sera mis à disposition du public. Vous pourrez consulter les documents et exprimer vos observations. Une « boîte à idées » est dès maintenant à votre disposition, dans le hall de la Mairie. Nous vous donnerons un maximum d’informations au fur et à mesure de l’avancement du projet par le biais du site internet de la commune, la feuille infos, la presse ....

**ECOLE SAINT JOSEPH** : L’école recherche des bénévoles 1 à 2 fois par semaine pour du soutien scolaire et de l’aide à la lecture.

**COLLEGE SAINTE ANNE** : Portes ouvertes organisées le vendredi 28 janvier, de 17h à 19h30.

**TRESORERIE** : La trésorerie de Mauron a fermé le 31 décembre 2011. La commune dépend désormais de la trésorerie de Pontivy.



**SMICTOM** : Vous trouverez le calendrier de collecte dans le prochain bulletin municipal annuel. Vous pouvez aussi le trouver sur le site internet du Smictom. Disponible aussi en mairie.